



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 25/05/2023

Stop aux fake news sur l'ingestion hebdomadaire d'une « carte de crédit »

L'affirmation choc selon laquelle chacun ingère cinq grammes de plastique chaque semaine est largement répandue. C'est une contre-vérité qui s'appuie sur une étude non rigoureuse et contestée par de nombreux scientifiques.

L'ingestion de microplastiques ne peut tout simplement pas atteindre ni même approcher l'équivalent de la quantité de microplastiques contenue dans une carte de crédit.

Cette affirmation prend sa source dans le « Journal of Hazardous Materials » le 15 février 2021. Les auteurs, Senathirajah et al., des scientifiques des universités de Newcastle et Macquarie en Australie, articulent leur réflexion en deux étapes : (1) évaluation du nombre de microplastiques potentiellement ingérés annuellement par un humain ; (2) évaluation de l'équivalent de cette quantité en masse totale, en supposant la masse moyenne d'un microplastique.

Pour l'étape 1, les auteurs prennent en compte quatre sources alimentaires de microplastiques : les fruits de mer, le sel de table, la bière et l'eau. Pour chaque source, ils extraient des valeurs moyennes de présence de microplastiques dans des études préalablement publiées. La sélection de ces publications est non exhaustive. Cette première étape conclut à une injection annuelle de microplastiques par adulte située entre 12 000 et 193 000, soit une fourchette très large.

La suite de l'exercice réalisé par Senathirajah et al. se concentre sur l'évaluation d'une masse moyenne pour les microplastiques comptés.

Pour chacune des sources alimentaires, plusieurs hypothèses de tailles sont proposées sans explication détaillée, mélangeant des données issues de différents environnements tels qu'océan ou eau potable. Dans le cas du sel, par exemple, les auteurs postulent que la masse d'une particule de microplastique est de 25 mg, ce qui lui donnerait environ la taille d'un pépin de pomme !

Cette approche conclut à une série de scénarii dont les deux extrêmes sont les suivants :

- l'ingestion hebdomadaire de 1971 particules de 3 mg chacune (soit environ la taille d'une tête d'épingle), ce qui représente 6 grammes ;
- l'ingestion hebdomadaire de 11 particules de 13 mg (un demi-pépin de pomme), ce qui représente 140 mg.

La fake news se base uniquement sur la limite supérieure de la fourchette estimée par les chercheurs.



Polyvia rappelle que les enjeux environnementaux, climatiques et a fortiori de santé publique exigent l'exactitude dans les recherches, l'exhaustivité des données et le respect des méthodes scientifiques. La science n'a pas vocation à être interprétée et utilisée comme outil de communication !

A cet égard, il nous paraît important de signaler qu'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) incite à la prudence d'interprétation concernant les 5gr/semaine, et un article émanant d'une Université Autrichienne précise en substance que « *a human eats a credit card worth of MPs not every week but every 23 thousand years* ». Cette information a été confirmée à l'occasion de l'audition publique sur les enjeux scientifiques liés au traité international visant à mettre un terme à la pollution plastique qui s'est tenue le 11 mai 2023 au Sénat.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de recherche à réaliser sur le sujet de l'ingestion des microplastiques. Il est cependant essentiel de disposer de données solides pour nourrir le débat et Polyvia s'y emploiera à condition de ne pas tirer de conclusions hâtives d'études qui font partie d'un processus global de compréhension des effets des microplastiques, et d'en donner des interprétations erronées.

A propos

Polyvia est l'organisation professionnelle représentative des transformateurs de polymères sur l'ensemble du territoire. Cette filière compte plus de 3400 entreprises, soit près de 126 000 salariés.

Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts.

Polyvia s'est également dotée d'un unique organisme de formation. Ainsi Polyvia Formation regroupe l'ensemble des centres de formation continue et d'apprentissage dédiés aux métiers des transformateurs de polymères. Polyvia Formation contribue à assurer la promotion des métiers de la profession en développant des formations innovantes. Nous professionnalisons les collaborateurs des entreprises et recherchons les nouveaux talents.

Site web : polyvia.fr

LinkedIn : Polyvia

Contacts presse

Thierry Charles, Directeur des Affaires Publiques | t.charles@polyvia.fr | 06 13 48 02 73

Bérénice Adam, Chargée de communication | b.adam@polyvia.fr | 07 65 17 96 44